République Française — Département de Lot-et-Garonne — Troisième Circonscription

Elections Législatives des 21 et 28 Mars 1993

Daniel SOULAGE et Jean-Paul TRÉMOULET :

LIBRES ET RESPONSABLES

Jean-Paul TREMOULET et moi-même remercions sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors du premier tour de scrutin.

En moins de trois mois de campagne électorale nous avons mobilisé 19,5 % des suffrages de la circonscription. C'est plus qu'encourageant ! L'essentiel est fait : désormais, le Villeneuvois est acquis à la nouvelle majorité nationale.

Comment se présente le second tour ?

La loi a prévu que seuls pouvaient se maintenir les candidats ayant obtenu 12,5 % des inscrits. Il se trouve que deux candidats, appartenant à la nouvelle majorité, sont ici dans ce cas de figure. Si l'un des deux venait à se retirer, le second tour se déroulerait avec un unique candidat sans **aucune possibilité de substitution.**

Faut-il poursuivre la primaire ?

Faut-il, au risque de ne pas respecter les principes de base de notre démocratie, priver les électeurs d'un choix légitime entre deux personnes très différentes et se diriger tout droit vers un scrutin **à bulletin de vote unique ?** Quelle serait alors la crédibilité et la représentativité d'un député imposé par les appareils politiques ?

A un moment où la classe politique tout entière souffre d'une grave crise de confiance, il convient que des élus courageux prouvent que **la sincérité de leur engagement** prime sur leur « carrière politique ».

T. S. V. P.

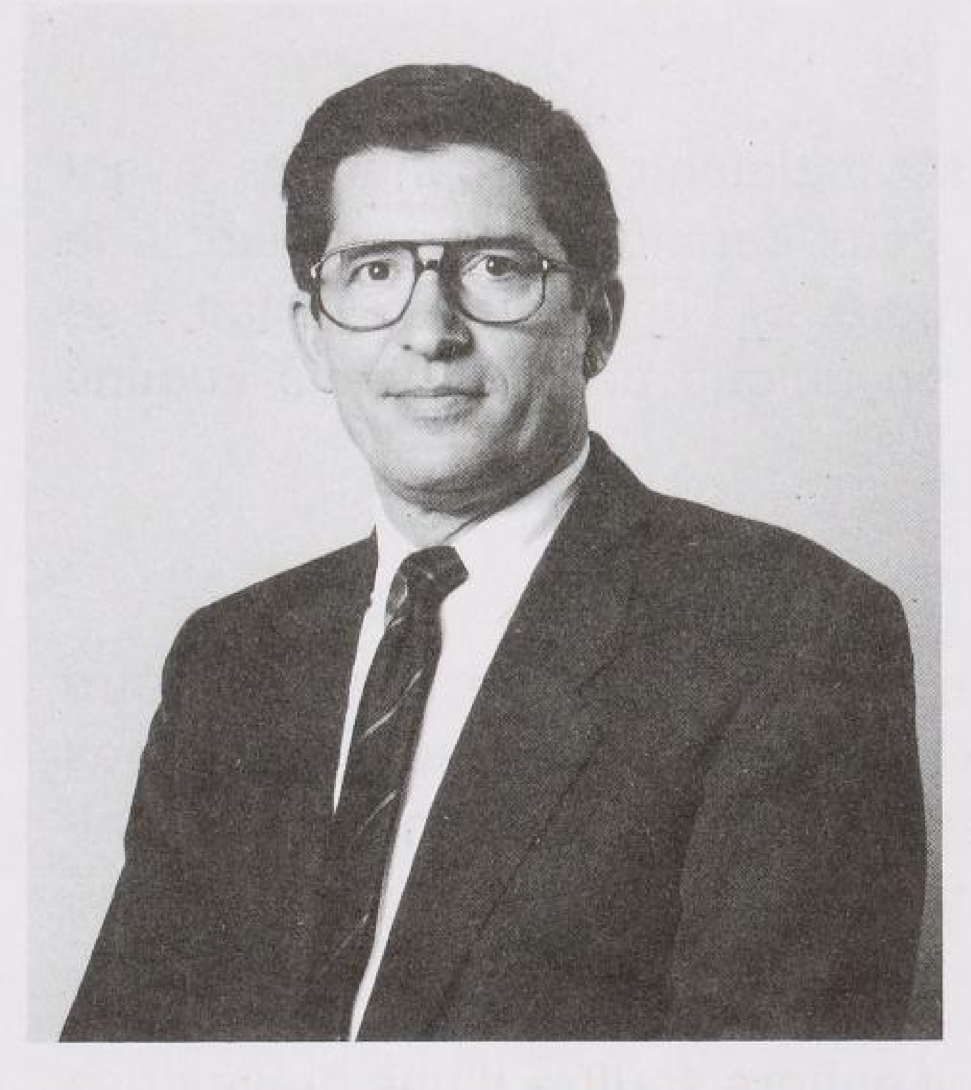
C'est pour cela que Jean-Paul TREMOULET et moi-même avons décidé de nous maintenir au second tour des Elections Législatives du Dimanche 28 Mars 1993, et ce, **en dépit des consignes départementales et nationales.**

Cette démarche personnelle est dictée **par notre conscience** et par l'idée que nous nous faisons tous les deux de la démocratie et du respect élémentaire de l'électeur.

Nous avons pris la décision qui nous semble la plus conforme à l'intérêt supérieur du Pays Villeneuvois. Plus que jamais nous nous devons de défendre les valeurs fondamentales de notre société : tolérance, pluralisme, transparence, honnêteté et vérité.

NOTRE FOI EN L'AVENIR DU PAYS VILLENEUVOIS RESTE INTACTE : son essor passe par la défense énergique et lucide de son agriculture, de son commerce, de son artisanat et de ses industries, par le développement de son tissu de petites et moyennes entreprises, par la valorisation et la sauvegarde de son patrimoine, par la protection de son environnement et surtout par la formation de nos jeunes. Autant de priorités qui ont un seul et même objectif : l'emploi.

Confortés dans nos convictions d'hommes libres, Jean-Paul TREMOULET et moi-même avons confiance en votre vote en notre faveur. Il confirmera ainsi notre engagement au service de notre Circonscription.



Daniel SOULAGE

Agriculteur
Maire et Conseiller Général de Monflanquin



Suppléant :

Jean-Paul TRÉMOULET

Chirurgien-Dentiste

Vu les Candidats.

Imprimerie Louis MOULINIÉ, Villeneuve-sur-Lot